



## Conseil économique et social

Distr. générale  
18 juin 1999  
Français  
Original: anglais

---

### **Commission de la population et du développement constituée en comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'examen et à l'évaluation de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement**

Reprise de la session

24-29 juin 1999

Point 3 de l'ordre du jour

**Préparatifs de la session extraordinaire de l'Assemblée générale**

### **Liste d'organisations non gouvernementales qu'il est recommandé d'accréditer à la vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale**

#### **Note du Secrétariat**

1. Comme suite à la décision 1999/PC/1 de la Commission de la population et du développement constituée en comité préparatoire de la vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale, un comité, composé du Bureau du comité préparatoire et du secrétariat, a été créé pour examiner les demandes d'accréditation à la vingt et unième session extraordinaire présentées par des organisations non gouvernementales conformément à l'alinéa b) du paragraphe 2 de ladite décision.

2. Le comité a conclu que les organisations non gouvernementales énumérées ci-après remplissaient les conditions énoncées à l'alinéa b) du paragraphe 2 de la décision 1999/PC/1 et il a recommandé au comité préparatoire de les accréditer à la vingt et unième session extraordinaire.

